

Faits saillants

- La féminisation de la main-d'œuvre vieillissante découle principalement de l'augmentation du taux d'activité des femmes de 45 ans ou plus.
- Des changements se manifestent actuellement, tels un relèvement des taux d'activité des hommes âgés de 50 à 65 ans depuis les cinq dernières années, ainsi qu'un recul de l'âge médian de la retraite. La scolarité plus élevée des travailleurs et travailleuses de la génération des baby-boomers peut contribuer à un attachement plus long au marché du travail. D'autres chercheurs avancent la perspective d'une pénurie de main-d'œuvre, généralisée ou limitée à certains secteurs. Par contre, les caractéristiques personnelles (âge, état de santé, sexe, secteur d'emploi, etc.) des individus sont généralement prépondérantes lorsqu'ils prennent la décision de quitter ou non le marché du travail.
- La tendance à l'exclusion des travailleurs âgés et aux retraites anticipées semble en voie de s'inverser. Les chercheurs avancent quelques hypothèses d'explications. Ils constatent toutefois que les pratiques d'entreprises et les politiques publiques n'ont pas précédé le mouvement.
- La formation avant et en cours d'emploi est importante pour tous, y compris les travailleurs âgés; les discours qui diffusent l'inaptitude des aînés à l'apprentissage de nouvelles technologies et de nouvelles tâches, ainsi que leur résistance au changement sont stéréotypés et ne servent qu'à légitimer leur exclusion.
- Le compagnonnage et le mentorat, qui sont des moyens permettant d'assurer un partage des connaissances entre jeunes travailleurs et travailleurs expérimentés, devraient être développés dans les organisations. À ce jour cependant, peu d'entreprises semblent avoir mis en place des pratiques de transmission des connaissances.
- La polyvalence, la formation continue, les horaires flexibles et le désengagement progressif sont des pratiques bien connues mais encore peu utilisées, qui favorisent le maintien en emploi des travailleurs vieillissants.
- Même si les problématiques liées au vieillissement de la main-d'œuvre commencent à être mieux connues, à ce jour, peu d'actions ont été mises en place par les entreprises pour tenter d'en atténuer les conséquences.
- Le gouvernement examine actuellement des modalités susceptibles de favoriser la conciliation travail-famille, notamment pour les travailleurs plus âgés, ainsi que la retraite progressive; ces mesures devront toutefois être mises en œuvre le plus rapidement possible, compte tenu que les premiers baby-boomers ont atteint 60 ans en 2006.